

GRAND ANGLE

LE DOMAINE DE CHANTILLY : UN TERRAIN DE JEU PROFESSIONNEL POUR QUARANTE LYCÉENS



Qui aurait pensé que le Domaine de Chantilly, connu pour son cadre prestigieux et ses spectacles équestres, devienne un lieu de formation professionnelle pour les jeunes ? Depuis 2003, les Chantiers-écoles de Chantilly, initiés par Yvon Gattaz, Président-fondateur d'AJE, en partenariat avec la Fondation pour la Sauvegarde et le Développement du Domaine de Chantilly et le Rectorat d'Amiens, offrent à des lycéens un "terrain de jeu" professionnel sur des métiers d'art tels que la menuiserie. En ce 30 mars, remise de diplômes, félicitations et signes d'encouragement pour des jeunes passionnés par leur métier qui ont ainsi participé à la restauration d'un monument historique.

UNE OPÉRATION PLURICULTURELLE ET PLURIDISCIPLINAIRE

Après avoir entrepris la restauration d'une partie des stalles des Grandes Écuries en 2009, une quarantaine de lycéens picards en formation professionnelle par voie scolaire ont de nouveau mis le pied à l'étrier en participant à la 3^e édition de cette opération originale et novatrice. Particulièrement représentative des actions de rapprochement écoles-entreprises menées par Jeunesse et Entreprises, les Chantiers-écoles de Chantilly s'inscrivent dans la promotion des voies professionnelles.



Les jeunes inaugurent les nouvelles stalles avec Yvon Gattaz, Président fondateur d'AJE.

Ils permettent, au travers d'un projet pédagogique piloté par le Rectorat de l'académie d'Amiens, de préparer les jeunes qui s'y investissent à aborder concrètement le marché du travail au terme de leurs études. Depuis deux ans, 30 à 40 lycéens viennent parfaire leur apprentissage en rénovant une partie des écuries du Domaine de Chantilly. Le partenariat est réalisé au niveau régional avec plusieurs lycées professionnels de spécialisations diverses, telles que la menuiserie, la peinture, la métallerie et nécessite une coopération étroite entre

les chefs de travaux et les chefs d'établissement d'enseignement professionnel.

Les élèves ont ainsi poursuivi les travaux entamés depuis 2008 avec l'ambition de s'atteler, l'année prochaine, aux bancs en pierre

situés dans le parc du Domaine.

Les intérêts qu'y trouvent les jeunes sont multiples. Dans un premier temps, cette opération leur apporte une expérience professionnelle et une ouverture vers le monde de l'entreprise. « **Nous confrontons les élèves aux mêmes conditions de travail que celles du monde professionnel, aussi bien en termes de délais que de rigueur et de savoir-faire** », explique Steven Loveniers, responsable des Travaux et Bâtiments du Domaine de Chantilly. Par ailleurs, comme l'explique Georges Quointeau, expert relation Éducation nationale pour l'AJE, « **L'apport pluriculturel et pluridisciplinaire de l'opération permet aux jeunes d'élargir leurs connaissances et leurs domaines de compétences** ». La rénovation d'un patrimoine architectural tel que le Domaine de Chantilly, avec son passé et son histoire, permet aux lycéens d'allier apprentissage professionnel et dimension culturelle. Enfin, c'est l'occasion pour les élèves de laisser derrière eux la marque de leur travail, symbole d'une reconnaissance qui s'inscrit sur le long terme.

LES VOIES PROFESSIONNELLES À L'HONNEUR

Romain BIENAIMÉ,



élève de 1^{re} année de bac pro technicien menuisier agenceur au lycée Arthur-Rimbaud, dans l'Oise.

« Ce fut pour moi très valorisant de travailler

sur un patrimoine historique aussi prestigieux que les Grandes Écuries du Domaine de Chantilly. Je serai fier de pouvoir raconter cette expérience à mes enfants et leur montrer les travaux réalisés lors de ces chantiers.

Mes amis et moi-même avons eu l'occasion de travailler hors du cadre de l'école et d'être en contact avec les entreprises. J'ai rencontré des professionnels du bois, métier vers lequel je souhaite m'orienter. J'ai pour projet d'effectuer un BTS agenceur d'habitat en alternance après l'obtention de mon bac professionnel. »

Alain BOURSON, chef de l'entreprise Bourson et fils, entreprise familiale de taille de pierre, présente depuis quatre générations à Gouvieux, dans l'Oise

Pourquoi recommandez-vous la voie professionnelle pour les jeunes ?

Alain Bourson : *Les enseignements en classe sont utiles et importants pour le développement des connaissances théoriques mais sont souvent déphasés avec la réalité du monde du travail. C'est pourquoi le contact avec l'entreprise est indispensable. L'école est très bien pour acquérir le savoir de base et les patrons permettent de mettre en œuvre ce savoir.*

Grâce aux formations professionnelles, les jeunes peuvent se rendre compte de la réalité et dans certains cas de la pénibilité du travail. Par ailleurs, ils ont davantage de chances d'être embauchés à la fin de leur formation.

Quel conseil donneriez-vous aux jeunes qui souhaitent s'orienter vers les formations professionnelles ?

A. B. : *Je pense qu'il s'agit avant tout d'un déclic qui doit venir du jeune. Celui qui choisit cette voie doit avant tout être motivé et curieux. Il est important d'avoir envie de se renseigner auprès de personnes qui sont passées par là avant eux et qui ont réussi.*

Mais le rôle des parents est tout aussi essentiel. Il est primordial pour le jeune de savoir qu'il peut compter sur le soutien et les encouragements de ses parents pour poursuivre dans cette voie de manière la plus épanouie qui soit.

Georges QUINTEAU, Expert AJE

« La nouveauté de cette année fut l'organisation d'un mini-forum avec des entreprises et des établissements d'enseignement professionnel en amont de la remise des prix. Ce salon a permis à une soixantaine de collégiens de la région picarde de découvrir les métiers de la restauration, de la menuiserie ou encore de la taille de la pierre. La présence d'entreprises est importante car elle apporte du concret aux jeunes. »

Sabine de BEAULIEU, Déléguée générale AJE

« Je suis admirative de ces jeunes qui ont marqué leur empreinte et dont le travail est désormais inscrit dans la postérité. Toute l'équipe d'AJE est heureuse de soutenir cette opération main dans la main avec le Rectorat d'Amiens et le Domaine de Chantilly. Une opération qui,

par ailleurs, valorise les formations vers les métiers porteurs d'emploi au travers de l'alternance et de l'apprentissage qui sont des voies de l'excellence aux yeux d'AJE ! Pour aujourd'hui, mais surtout pour demain, nous avons besoin de jeunes qualifiés qui ont pratiqué et été formés sur le terrain. »

Jean-Louis MUCCHIELLI, Recteur de l'Académie d'Amiens

« Ces Chantiers-écoles sont un bel exemple d'association entre les entreprises, l'école, l'histoire et la culture. Je me réjouis notamment de ces associations de métiers de la restauration qui donnent un réel avenir aux jeunes. Cette action illustre la règle d'or d'AJE : « Informer les jeunes, les former pour mieux les insérer dans le milieu professionnel ». Je serai heureux de voir se poursuivre ce genre de projets alliant culture et apprentissage sur les métiers en grandeur réelle dans notre académie. »

Jean-Marc HUART, Inspecteur général de l'Éducation nationale, sous-directeur des formations professionnelles et représentant du ministre de l'Éducation nationale

« Selon moi, le succès des Chantiers-écoles de Chantilly s'explique par un seul mot : l'engagement :

- engagement des équipes éducatives, qui effectuent tout un travail de préparation en amont et d'exploitation en aval. Cette période de formation donne l'occasion aux jeunes de tirer de l'activité des éléments fondamentaux pour leur apprentissage et l'obtention de leur diplôme. L'opération de Chantilly permet également d'allier les gestes professionnels à la culture ;
- engagement des élèves, d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une année d'examen pour les lycéens ;
- engagement des trois partenaires, la Fondation de Chantilly, Jeunesse et Entreprises et l'Éducation nationale, le partenariat entre l'Éducation nationale et les entreprises étant impératif pour la réussite des jeunes. »

Les lycées ayant participé aux Chantiers-écoles en 2009/2010

- Le lycée professionnel Arthur-Rimbaud à Ribecourt-Dreslincourt (60).
- Le lycée Amyot-d'Inville à Senlis (60).
- Le lycée Colard-Noël à Saint-Quentin (02).